

la gomme), *sēmis* (un demi-as, la moitié d'un tout), quoique l'on dise aussi *gummis -is*, f., et *semmissis -is*, m. 3°. Les mots hébraïques : *mannā*, n. (la manne), *paschā*, n. (la pâque), et les noms propres, comme *Bethleem*, *Jērūsālem*, *Abram* ou *Abraham*, *Jācōb*, *Isaac*, *Dāvid*, *Jōsēph*.

REM. 1. On peut cependant décliner quelques-uns de ces noms ; par ex. : *pascha -æ*, f., *Hierosolyma -orum*, n., *Abr -am*, *Abr -æ*, et *Abrah am -æ*, *David -īdis*, *Daniel -elis*, *Jacobus -i*, *Josephus -i* ; mais, de ces deux derniers, l'un signifie *Jacques* plutôt que *Jacob*, et l'autre s'applique à l'historien *Josèphe* plutôt qu'au patriarche *Joseph*. On dit également *Adam*, indécl., *Adam*, *Adæ*, et *Adamus -i*.

2. On décline à plus forte raison les noms qui ont une désinence grecque : *Jōannes -is*, *Mōsēs -is*, *Jūdās -æ*, *Māria -æ*.

NOMS HÉTÉROGÈNES OU IRRÉGULIERS DANS LE GENRE.

§ 129. I. Plusieurs substantifs sont d'un genre au singulier, et d'un autre au pluriel ; nous citerons seulement les suivants :

| | | | |
|----------------------|---------------|-------------------|----------------|
| 1. S. m. Avernus -i. | Pl. n. Avena. | S. m. Pangæus -i. | Pl. n. Pangæa. |
| Tartarus -i. | Tartara. | Tænarus -i. | Tænara. |
| Dindymus -i. | Dindyma. | Taygētus -i. | Taygēta. |
| Ismarus -i. | Ismara. | Gargarus -i. | Gargara. |

REM. *Avernus* prend au sing. le genre de *lacus* (le lac Avere), *Tartarus*, celui de *carcer* (le cachot du Tartare). Les six autres sont des noms de montagnes qui ont au singulier le genre de *mons*, et au pluriel celui de *juga* (les sommets).

2. S. n. Elysium -ii. Pl. m. Elysii -orum. — Cælum -i. Cæli -orum.

REM. Avec *Elysium*, sous-entendez *nemus* ; avec *Elysii*, *campi*. Le pluriel de *cælum* n'est guère usité que dans les écrivains ecclésiastiques ; cependant *cælos* est une fois dans Lucrèce.

3. S. f. carbāsus -i, voile de fin lin. Pl. n. carbāsa -orum.
S. n. porrum -i, poireau. Pl. m. porri -orum.

II. D'autres ont un seul genre au singulier et deux au pluriel :

| | | |
|----------------------------------|-----------------|-------------------|
| 1. S. m. jocus -i, plaisanterie. | Pl. n. joca ; | m. joci -orum. |
| locus -i, lieu. | loca ; | loci -orum. |
| sibilus -i, sifflement. | sibila ; | sibili -orum. |
| S. n. rastrum -i, râteau. | Pl. m. rastrī ; | n. rastra -orum. |
| frēnum -i, frein. | frēni ; | frena -orum. |
| S. f. ostrea -æ, huitre. | Pl. n. ostrea ; | f. ostreae -arum. |

REM. 1. *Joca* et *joci* sont également autorisés ; Cicéron préférerait *joca*. — Le neutre *loca* se dit des lieux en général (*loca terrarum*), le masc. *loci* des passages d'un auteur (*loci librorum*), ou des sujets de dissertation (*loci communes*). Cependant on trouve beaucoup

d'exemples de *loci -orum* dans le sens ordinaire de *lieux*, *endroits*. — Le pluriel *sibili* est plus commun dans la prose, *sibila* dans les vers. — *Rastrī* est préférable à *rastra*, et *freni* vaut mieux en prose que *frena*.

2. Les deux suivants modifient leur signification au pluriel, en même temps que leur genre :

| | |
|---------------------------------|-----------------------------------|
| S. n. epulum -i, festin public. | Pl. f. epulae -arum, mets, repas. |
| balneum -i, } bain privé. | balnea -arum, } bains publics. |
| et balineum -i, } | balinea -arum, } |

REM. On trouve aussi, principalement dans les poètes, *balnea -orum*, et la différence de sens, marquée d'après Varron entre le singulier et le pluriel, n'est pas toujours observée dans les auteurs.

SUPPLÉMENT AUX ADJECTIFS.

§ 130. Nous avons dit, § 25, que douze adjectifs de la deuxième classe ont au nominatif une terminaison pour chacun des trois genres ; en voici la liste :

| Masc. | Fém. | Neut. | Masc. | Fém. | Neut. |
|----------|-----------|------------------|------------|-------------|--------------------|
| cēlēr, | celer is | -ē, prompt. | ēquestēr, | equestr is | -ē, équestre. |
| ācēr, | acr is | -ē, aigre, vif. | pēdestēr, | pedestr is | -ē, qui va à pied. |
| ālācēr, | alacr is | -ē, gai, alerte. | campestēr, | campestr is | -ē, de plaine. |
| cēlēbēr, | celebr is | -ē, célèbre. | pālustēr, | palustr is | -ē, de marais. |
| sālūbēr, | salubr is | -ē, salulaire. | silvestēr, | silvestr is | -ē, de forêt. |
| vōlūcēr, | volucr is | -ē, qui vole. | terrestēr, | terrestr is | -ē, terrestre. |

REM. 1. De ces douze adjectifs, *celer* est le seul qui garde partout la voyelle *e* avant la liquide *r*, tandis que les autres la perdent, comme *pater*, *patris*. De plus, il fait *cēlērūm* au génitif pluriel, quoiqu'il ait *celerīa* au nominatif neutre.

2. *Volucer* faisait d'abord *volucrium* ; mais l'usage a prévalu de dire *volucrum*, et cette forme est seule admise quand le féminin *volucris* est employé comme substantif pour signifier *oiseau*.

3. On trouve quelques exemples de la terminaison *is* au nominatif masculin, comme *locus celebris* (un lieu fréquenté), *annus salubris* (une année saine), *collis silvestris* (une colline boisée) ; ce sont des exceptions qu'on ne doit pas imiter.

ADJECTIFS IRRÉGULIERS ET DÉFECTIFS.

§ 131. Un assez grand nombre d'adjectifs d'une seule terminaison forment leur génitif pluriel en *um*. Quelques-uns ont, selon la règle, les cas semblables du pluriel neutre en *ia* :

| | | | | |
|------------|--------------|---------------------------------|---------------|------------|
| consors, | consort is, | qui a le même sort, | abl. -ē et i; | pl. n. ia. |
| anceps, | ancipit is, | double, hasardeux, | -i (seul) | ia. |
| præceps, | præcipit is, | qui se précipite ¹ , | -i (seul) | ia. |
| quadrûpès, | -pêdis, | quadrupède, | -ē (seul) | ia. |

Un seul a les cas du pluriel neutre en *a*, comme *fœdera* (§ 14) :

vêtûs, vieux. G. *vêtër* -is. Abl. *vetere* -i; Pl. n. *veter a*, *veter um*.

Beaucoup manquent au pluriel neutre de ces mêmes cas. Ceux qui sont marqués d'un astérisque ne se trouvent pas non plus aux cas en *ibus*.

| | | | | |
|---------------------|-------------------|--------------------|---------------------|-------------------------|
| dēgēn er -ēris*, | dégénéré. | præpēs -ētis, | au vol rapide. | } Abl. sing. e ou i. |
| dēcōlōr -ōris, | décoloré. | rēdux, redūc is*, | de retour. | |
| dēsēs, dēsīd is, | fainéant. | supplēx -īcis, | suppliant. | |
| dīvēs, dīvīt is, | riche. | trux, trūcis, | farouche. | |
| inōps, inōp is, | indigent. | ūbēr, ūbēris, | fécond. | } i (seul). |
| mēmōr -ōris*, | qui se souvient. | immēmōr -ōris*, | qui oublie. | |
| cæleb s, cælib is*, | célibataire. | paupēr, paupēr is, | pauvre. | |
| cīcūr -ūris, | apprivoisé, doux. | pūbēr, pūbēr is, | sorti de l'enfance. | |
| compōs -ōtis*, | qui jouit de... | sospēs, sospīt is, | sauvé du danger. | } e (seul). |
| particeps -īpis, | participant. | superstēs -stītis, | survivant. | |

§ 132. 1. Quelques adjectifs sont inusités au nominatif singulier masculin :

(*ceterus*) *cētēr a* -um. Plur. très-usité : *cētēr i* -æ -a, les autres.
 (*ludicer*) *lūdīcra* -um, qui concerne le jeu ou les spectacles.
 (*semīnēx*) *semīnēcīs*, à demi-mort. G. pl. *semīnēcūm*. Pas de neutre.
 (*sons*), *sontis*, coupable. — Ce dernier, et son composé *īnsons* (innocent), manquent au pluriel neutre des trois cas en *a*.

2. Les suivants n'ont que le nominatif masculin : *exspēs* (privé d'espérance); ou le nominatif et l'accusatif neutres : *nēcēsē* et *nēcēsūm* (nécessaire); *vōlūpē* et *vōlūp* (agréable). — *Nēcēsūm*, *vōlūpē* et *vōlūp* sont archaïques.

3. Enfin, *nēquam* (méchant) est indéclinable, et sert pour tous les cas, pour tous les genres et pour tous les nombres. Il en est de même de *frūgī* (honnête, frugal), déjà cité, § 126.

ADJECTIFS MIXTES.

1. Une seule terminaison.

§ 133. Presque tous les adjectifs peuvent se prendre substantivement, comme *sapiēs* (le sage), *bonūm* (le bien), sans cesser pour cela d'être de véritables adjectifs. Les suivants, et d'autres semblables,

1. *Anceps* et *præceps* sont des composés de *caput*, ce qui explique la forme des cas indirects. Leurs génitifs plur. sont fort peu usités.

flottent entre la qualité d'adjectifs et celle de substantifs, sans qu'on puisse dire qu'ils sont exclusivement l'un ou l'autre.

ālēs, *ālītis*, un oiseau. *Alitē cursu*, d'une course rapide.
artifex, *artificis*, un artisan. *Artifices manus*, des mains industrieuses.
vigil, *vigilis*, un garde. *Vigiles canes*, des chiens vigilants.
hospēs, *hospītis*, un hôte. *Hospitibus tectis*, sous des toits hospitaliers.
index, *īndīcis*, un dénonciateur. *Indices oculi*, des yeux qui font connaître quelque chose.
prīnceps, *prīncipis*, le prince. *Principes feminæ*, des femmes du premier rang.

REM. 1. Tous ces mots sont privés au pluriel neutre des cas en *a*. Le génitif pluriel est en *um*.

2. Comme adjectifs, *ales*, *artifex* et *vigil* ont l'ablatif en *e* ou en *i*; comme substantifs, en *e* seulement. *Index*, *hospēs* et *prīnceps* le font toujours en *e*.

3. Quoique *hospēs* soit masculin et féminin, on dit aussi *hospita* -a. De plus on trouve au pluriel neutre *hospita tecta*; mais cette forme doit être rapportée à la seconde déclinaison.

4. *Jūvēnis* et *sēnex*, m. f. (cf. § 48) appartiennent à cette classe : *juvenis ovis* (une jeune brebis), *senes corvi* (de vieux corbeaux).

II. Deux terminaisons.

§ 134. Quelques noms dérivés des verbes, et qui tiennent comme les précédents du substantif et de l'adjectif, se terminent en *tōr* pour le masculin, en *trix* pour le féminin. On les appelle Noms d'agent, parce qu'ils désignent la personne qui fait l'action exprimée par le verbe.

| | | |
|-------------------|---------------------|---------------------------------|
| rectōr, rectōris, | rectrix, rectricis, | celui, celle qui régit. |
| libērātōr -ōris, | libērātrix -īcis, | libérateur, libératrice. |
| regnātōr -ōris, | regnātrix -īcis, | celui, celle qui règne. |
| ultōr, ultōris, | ultrix, ultricis, | vengeur, vengeresse. |
| victōr, victōris, | victrix, victricis, | vainqueur ou victorieux, -euse. |

REM. 1. Le masculin en *tor*, étant plutôt considéré comme substantif que comme adjectif, a toujours l'abl. sing en *e*, et le gén. pluriel en *um*.

2. Il en est de même du féminin en *trix* lorsqu'il est employé substantivement; ainsi l'on dit : *nūtrīcē*, *nūtrīcūm*; *altrīcē*, *altrīcūm*, de *nutrix* et *altrix* (nourrice). Mais, comme adjectifs, les noms de cette espèce ont l'ablatif sing. en *e* ou en *i*, et le gén. pl. en *ium* : *vīctricē* ou *vīctrici*, *vīctricūm*.

3. *Ullor*, *ultrix*, *victor*, *victrix* ont un pluriel neutre : *ultricia*, *victricia*. Mais aucun nom de cette espèce n'a de neutre au singulier, et *vīctrici sōlo*, que l'on cite de Claudien, n'est pas à imiter.

4. Plusieurs masculins en *tor*, comme *ārātōr* (laboureur), n'ont pas de correspondant féminin en *trix*. L'usage les fera connaître.

COMPARATIFS ET SUPERLATIFS.

Comparaison défective.

§ 135. 1. Les adjectifs en *eus*, *ius*, *uus*, dans lesquels le concours des voyelles aurait produit un son désagréable, manquent de comparatif et de superlatif. On y supplée par les adverbes *magis* (plus), *maxime* (très ou le plus) :

idoneus, propre à..., *magis idoneus*, plus propre.
necessarius, nécessaire, *maxime necessarius*, le plus nécessaire.
perspicuus, évident, *res maxime perspicua*, chose très-évidente.

Exceptez *antiquus* (ancien), où le premier *u* ne sert qu'à soutenir la consonne précédente, et qui fait régulièrement *antiquior*, *antiquissimus*.

On trouve également le comparatif neutre *propinquius* de *propinquus* (proche); *longinquius* de *longinquus* (éloigné), le superlatif *vacuissima* de *vacuus* (vide), *exiguissima* d'*exiguus* (petit). *Assiduus* (assidu), *strenuus* (brave), *pius* (pieux), font, dans de fort bons auteurs, *assiduissimus*, *strenuissimus*, *piissimus*, quoique ce dernier ait été blâmé par Cicéron. Les autres comparatifs ou superlatifs des adjectifs en *ius* et en *uus*, qui se rencontrent çà et là, doivent être considérés comme des néologismes. On n'en trouve aucun de ceux en *eus*.

2. Beaucoup d'adjectifs, que l'usage apprendra, n'admettent ni l'un ni l'autre degré de comparaison, comme *degener*, *inops*, *compos*, *præceps*. On emploie au besoin *magis* et *maxime* avec le positif.

D'autres n'ont que l'un des deux degrés, comme *alacer*, *alacrior*, sans superlatif; *sacer*, *sacerrimus*, sans comparatif. Des douze adjectifs de la seconde classe en *er*, *ris*, *re* (§ 130), les seuls qui aient un superlatif, sont *acer*, *celer*, *celeber*, *saluber* : *acer, rimus*, *celer rimus*, etc.

REM. Très-souvent *per*, et quelquefois *præ*, joints à un positif d'ailleurs susceptible des formes régulières, lui donnent la valeur d'un superlatif absolu : *percarius* (très-cher), *pergratus* (très-agréable), *perdifficilis* (très-difficile), *præaltus* (très-élevé), *prædives* (très-riche), *præpôtens* (très-puissant).

Comparaison irrégulière.

§ 136. Quatre adjectifs empruntent leur comparatif et leur superlatif à des racines autres que celles du positif¹ :

1. Cf. Méth. grecq. § 497.

bonus, meilleur, *optimus*, bon, meilleur, très-bon ou le meilleur.
malus, péjor; *pessimus*, mauvais, pire, très-mauv. ou le pire.
parvus, minor, *minimus*, petit, moindre, très-petit ou le moindre.
multi, æ, a, plures, a, plurimi, æ, a, beaucoup de..., plus, le plus.

Un cinquième conserve sa racine en la modifiant un peu :

magnus, *māior*, *maximus*, grand, plus grand, très ou le plus grand.

REM. 1. Nous donnons ici les pluriels *multi*, *plures*, *plurimi*, parce qu'ils répondent exactement au français *beaucoup*, *plus* et *le plus*, pour les objets qui se comptent. Au singulier, également usité, *multus*, *a*, *un* signifie nombreux; *plurimus*, *a*, *un*, très ou le plus nombreux. Quant à *plures*, il n'a au sing. que le N. et l'Acc. neutre *plus* et le G. *pluris*, qui sont toujours substantifs. Au pluriel, le neutre est *plura*, le G. *plurium*. Cependant Lucrèce a dit *pluria*, et le composé *complures*, *complura* fait aussi *compluria*. — L'emploi adverbial de *multum*, *plus* et *minus* a été signalé § 94.

2. Dans *magnus*, le radical primitif est *mag*, d'où *mag-ior* et par syncope du *g*, *māior*; *mag-simus*, et par combinaison de *gs*, *maximus*¹.

§ 137. Les suivants, sans changer de radical, offrent encore des particularités qu'il est nécessaire de remarquer :

nēquam (indécl. § 132), *nēquior*, *nēquissimus*.
frūgi (*idem*), *frugalior*, *frugalissimus* (de l'iusité *frugalis*).
dives, *divitis*, riche, *divitior*, *divitissimus*; et par contraction :
 (dis) *dītē*, G. *dītis*, *dītior*, *dītissimus*.
ēgēnus, pauvre, *ēgent ior* -issimus (d'*ēgens*, *ēgent is*).
jūvēnis, jeune, *jūnior*, rarement *juvenior*, } pas de neutre ni de superlatif.
sēnex, vieux, *sēnior*, }
vētus, *vetēr is*, vieux, *veterrimus* (sans comparatif).
pōtis (poétique), capable, *pōtior*, préférable, *pōtissimus*.
dexter, placé à droite, *dexterior* (§ 27), *dextimus*.
ōcior, plus rapide, *ōcissimus* (sans positif).

REM. *Dives* n'a qu'une terminaison; la forme contracte en *a* deux; ainsi l'on trouve *dite solum* (un sol riche), *ditia stipendia* (des campagnes qui enrichissent le soldat). Le nominatif m. f. *dis* est archaïque. *Ditior* et *ditissimus* sont également usités en prose et en vers; mais on rencontre aussi, même dans Cicéron, beaucoup d'exemples de *divitior*, *divitissimus*.

Prepositions formant des comparatifs et des superlatifs.

§ 138. Un certain nombre de comparatifs et de superlatifs viennent de prépositions, soit immédiatement, soit par l'intermédiaire d'un adjectif formé lui-même de la préposition² :

1. Le radical *mag* se trouve dans l'adverbe *magis* et dans le grec μέγας.

2. Cf. Méth. grecq. § 195, V.

PRÉP. *In*. Intérieur, intérieur, intîmus, le plus en dedans.
De. Détérior, moins bon; pire; deter rîmus, le pire.
Præ. Prior, le premier des deux; primus, le premier de tous.
Citrâ. Citerior, cîtérieur; citîmus, le plus en deçà.
Ultrâ. Ulterior, ultérieur; ultîmus, le dernier, le plus éloigné.
Prôpè. Prôpior, plus proche; proxîmus, le plus proche.
Ex (*exter* ou *exterus*), a, um. Extérieur, extrêmus et extîmus.
Post (*poster* ou *posterus*), a, um. Posterior, postrêmus et postîmus.
Infrâ (*infer* ou *inferus*), a, um. Inférieur, infîmus et îmus.
Sûpèr (*super* ou *superus*), a, um. Supérieur, suprêmus et summus.

REM. 1. Les quatre nominatifs masculins placés entre parenthèses sont archaïques, ce qui n'empêche pas les autres genres et les autres cas d'être usités.

2. *Extîmus* est d'un usage beaucoup plus rare qu'*extremus*.

3. *Postîmus* (pour *postîmus*) se dit spécialement du dernier enfant qui naît à un père, ou de son vivant ou après sa mort. C'est de là, et non de *post humum*, que vient le français *posthume*, où l'*h* ne s'est introduite que par une erreur étymologique.

4. De même que *de* a formé *deterior*, de même aussi *per* a formé *pějor* pour *per-ior* (comme *pějèrare* pour *per-jurare*). Dans *pessimus*, *r* est assimilée avec l'*s* qui la suit. L'acception de *per* est ici la même que dans *perire*, *perdere*, *pervertere*, où il est pris en mauvaise part¹.

Participes formant des comparatifs et des superlatifs.

§ 139. Les participes pris adjectivement sont susceptibles de recevoir les degrés de comparaison :

| | |
|------------------------------|------------------------------|
| amans, amant ior -issimus. | audens, audent ior -issimus. |
| optatus, optat ior -issimus. | paratus, parat ior -issimus. |

Cette faculté ne s'étend pas aux participes futurs en *rus* et en *rus*, ni aux adjectifs verbaux en *bundus*, comme *populabundus* (ravageant).

REM. *Infandus* et *nefandus*, qui viennent du participe *fandus*, a, um, ont les superlatifs *infandissimus* et *nefandissimus*, du reste fort peu usités. Ils n'ont pas de comparatifs.

1. On peut déduire de ce § la loi d'après laquelle se forment les superlatifs. Le véritable suffixe est *timus* : *in-timus*, *ul-timus*. Le *t* se change en *s* par euphonie dans *maximus*, *proximus*, *pessimus*. Cette *s* s'assimile avec *r* et *l* dans *pulcher-rimus*, *facil-limus*. Elle est jointe au radical par un *i* de liaison dans *sanct-i-ssimus*, *fort-i-ssimus*, et elle se double afin d'allonger cet *i* et de faciliter l'emploi du superlatif dans les vers. *Pri-mus*, *sum-mus*, *inf-i-mus* nous montrent le suffixe réduit à la seule syllabe *mus*. Quant à *supremus*, c'est, selon Varron, une forme contractée de l'ancien mot *super-rimus*.

ADJECTIFS NUMÉRAUX.

§ 140.

Nombres cardinaux.

I. Les dix premiers nombres cardinaux contiennent les racines d'où sont formés tous les autres, soit par composition, soit par dérivation.

| | | |
|--------------|-------------------------------------|----------------------|
| 1, ūnus. | 11, undêcim. | 21, unus et viginti, |
| 2, duô. | 12, duôdêcim. | = viginti unus. |
| 3, três. | 13, trêdêcim, = decem et tres. | 22, duo et viginti, |
| 4, quâttûôr. | 14, quattuordêcim. | = viginti duo. |
| 5, quinquê. | 15, quindêcim. | 23, tres et viginti, |
| 6, sex. | 16, sêdêcim, = decem et sex. | = viginti tres, etc. |
| 7, septem. | 17, decem et septem, = septemdecim. | 28, duodetrîgintâ, |
| 8, octô. | 18, decem et octo, = duodêviginti. | = octo et viginti. |
| 9, nôvem. | 19, decem et novem, = undêviginti. | 29, undetrîgintâ, |
| 10, decem. | 20, vîgintî. | = novem et viginti. |

II. A partir de TRENTE, les dizaines sont dérivées des unités avec la terminaison *ginta*. CENT offre un nouveau radical qui, combiné avec ces mêmes unités, forme les autres centaines jusqu'à MILLE, où commence une dernière série.

| | |
|-----------------------------------------------|------------------------------------|
| 30, trîgintâ. | 300, trêcenti, æ, a. |
| 40, quadrâgintâ. | 400, quadringenti, æ, a. |
| 50, quinquâgintâ. | 500, quingenti, æ, a. |
| 60, sexâgintâ. | 600, sexcenti, æ, a. |
| 70, septuâgintâ. | 700, septingenti, æ, a. |
| 80, octôgintâ. | 800, octingenti, æ, a. |
| 90, nôngintâ. | 900, nongenti, = noningenti, æ, a. |
| 99, undecentum, nonaginta novem, | 999, nongenti nonaginta novem, |
| = novem et nonaginta. | = nong. et nonaginta novem. |
| 100, centum. | 1000, millê. |
| 101, centum et unus, a, um. | 2000, duo millia. |
| 102, centum et duo, æ, o. | 3000, tria millia. |
| 103, centum et tres, -ia. | 10,000, decem millia. |
| 104, centum et quatuor, = centum | 100,000, centum millia. |
| quatuor. | |
| 110, centum et decem, = centum | 120,000, centum viginti millia. |
| decem. | |
| 200, dûcenti, æ, a. | 200,000, ducentâ millia. |
| UN MILLION, 1,000,000, déciês centêna millia. | |

REM. 1. Il est facile de voir qu'entre DIX et VINGT les nombres sont composés, par exemple, *un-decim* de *unus* et de *decem*, et ainsi des autres. Si les deux nombres composants sont énoncés séparément, le plus grand se met le premier avec *et* : *decem et tres*, *decem et sex*.

2. Depuis VINGT jusqu'à CENT, le contraire a lieu; avec *et* c'est le plus petit qu'on met le premier: *unus et viginti*; sans *et*, c'est le plus grand: *viginti unus*.

3. Les nombres DIX-HUIT et DIX-NEUF se forment le plus souvent par soustraction: *duo-de-viginti* (deux ôtés de vingt); *un-de-viginti* (un ôté de vingt). Il en est de même dans les autres dizaines: trente-neuf, *undequadraginta*; quarante-neuf, *undequinquaginta*, et ainsi de suite.

4. Au-dessus de CENT, le plus grand nombre va toujours le premier, avec ou sans *et*: cent soixante-quatre, *centum et sexaginta quattuor*, ou *centum sexaginta quattuor*. Remarquez que l'on ne met jamais qu'un seul *et*, quelle que soit la quantité des termes dont le nombre total est composé.

5. Le mot *mille* est à la fois adjectif et substantif. Comme adjectif, il est indéclinable et répond au français MILLE: *mille milites* (mille soldats), *cum mille et quingentis militibus* (avec quinze cents soldats). Comme substantif, il répond à UN MILLIER, et le mot qui désigne les objets comptés se met au génitif: *mille hominum* (mille hommes, un millier d'hommes); *cum trecentis millibus armatorum* (avec trois cents milliers d'hommes armés).

6. Les nombres cardinaux répondent à la question *quot* (COMBIEN? EN QUEL NOMBRE?).

§ 141.

Nombres ordinaux.

| | | |
|-------------------------------------|-----------------------------------|---------------------------------------|
| 1 ^{er} , primus, a, um. | 10 ^e , décimus. | 100 ^e , centesimus. |
| 2 ^e , secundus, = alter. | 20 ^e , vicésimus. | 200 ^e , ducentésimus. |
| 3 ^e , tertius. | 30 ^e , tricésimus. | 300 ^e , tricentésimus. |
| 4 ^e , quartus. | 40 ^e , quadragesimus. | 400 ^e , quadringentésimus. |
| 5 ^e , quintus. | 50 ^e , quinquagesimus. | 500 ^e , quingentésimus. |
| 6 ^e , sextus. | 60 ^e , sexagesimus. | 600 ^e , sexcentésimus. |
| 7 ^e , septimus. | 70 ^e , septuagesimus. | 700 ^e , septingentésimus. |
| 8 ^e , octavus. | 80 ^e , octogésimus. | 800 ^e , octingentésimus. |
| 9 ^e , nonus. | 90 ^e , nonagesimus. | 900 ^e , nongentésimus. |

REM. Au lieu de *vicesimus*, *tricesimus*, on dit aussi *vigesimus*, *trigesimus*. On remarquera l'analogie de cette forme *esimus* (d'où *ième* en français) avec celle des superlatifs.

Les nombres ordinaux répondent à la question *quôtus*, *quôta*, *quôtum* (LE QUANTIÈME? A QUEL RANG?)

§ 142. Le tableau ci-dessus ne contient que les unités, les dizaines et les centaines. Pour les nombres intermédiaires on place généralement:

de 13 à 19, le plus petit nombre le premier sans *et*;
au-dessus de 20, le plus petit le premier avec *et*, ou le second sans *et*.

Les deux derniers nombres de chaque dizaine se forment le plus souvent par soustraction, comme dans les nombres cardinaux.

| | |
|------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 11 ^e , undecimus. | 21 ^e , primus et vicesimus, = vicesimus primus, = unus et vicesimus. |
| 12 ^e , duodecimus. | 22 ^e , secundus et vicesimus, = vicesimus secundus, = alter et vicesimus, = duoetvicesimus. |
| 13 ^e , tertius decimus. | 23 ^e , tertius et vicesimus, = vicesimus tertius. |
| 14 ^e , quartus decimus. | 28 ^e , octavus et vicesimus, = vicesimus octavus, = duodetricesimus. |
| 15 ^e , quintus decimus. | 99 ^e , undecentesimus, = nonagesimus nonus. |
| 16 ^e , sextus decimus. | 101 ^e , centesimus primus, = primus et centesimus. |
| 17 ^e , septimus decimus. | 110 ^e , centesimus decimus, = decimus et centesimus. |
| 18 ^e , octavus decimus, = duodevicesimus. | 1000 ^e , millesimus. 2000 ^e , bis millesimus. |
| 19 ^e , nonus decimus, = undevicesimus. | |

REM. 1. Ces deux listes suffisent pour faire connaître comment l'on peut former tous les nombres ordinaux. Nous avons indiqué l'usage le plus général quant au placement du plus petit ou du plus grand nombre. On trouve dans les auteurs quelques exemples où cet ordre n'est pas observé; ainsi *decimus et tertius* au lieu de *tertius decimus*; et au-dessus de 20: *quintus tricesimus* (sans *et*), au lieu de *tricesimus quintus*.

2. *Alter* est plus usité que *secundus* dans les nombres qui dépassent 20: *alter et vicesimus* ou *vicesimus et alter*. Les deux nombres cardinaux *unus* et *duo* se joignent aussi aux dizaines, *unus* très-souvent (*unus et vicesimus*), *duo* plus rarement (*duoettricesimus*). Dans cette composition, *duo* reste invariable. Tacite dit même *unetvicesima*, G. f. *unetvicesimæ*, etc.

3. Au-dessus de MILLIÈME, on ajoute à *millesimus* les adverbes *bis* (deux fois), *ter* (trois fois), et ainsi de suite.

| | |
|-------------------------------------------|-----------------------------------------------|
| 2000 ^e , bis millesimus. | 20000 ^e , vicies millesimus. |
| 3000 ^e , ter millesimus. | 30000 ^e , tricies millesimus. |
| 4000 ^e , quater millesimus. | 100000 ^e , centies millesimus. |
| 5000 ^e , quinquies millesimus. | 500000 ^e , quingenties millesimus. |
| 10000 ^e , decies millesimus. | 1000000 ^e , millies millesimus. |

§ 143.

Nombres distributifs.

Les nombres distributifs répondent à la question COMBIEN A CHACUN? OU COMBIEN A LA FOIS? Ils se traduisent par les locutions françaises, *chacun un*, *chacun deux*, *chacun trois*, ou *un à un*, *deux à deux*, *trois à trois*, et ainsi de suite. Comme toute distribution suppose nécessairement plusieurs objets, l'emploi naturel de ces adjectifs est au pluriel. Ils se déclinent comme *boni*, *æ*, *a*.

| | | | |
|-------------------|--------------------|---------------------|-----------------------|
| 1, singuli, æ, a. | 11, undēni. | 21, viceni singuli. | 100, centēni. |
| 2, bini, æ, a. | 12, duodeni. | 22, viceni bini. | 200, dūcēni. |
| 3, terni (trīni). | 13, terni deni. | 23, viceni terni. | 300, trecēni. |
| 4, quāterni. | 14, quaterni deni. | 29, undetrīcēni. | 400, quadingeni. |
| 5, quīni. | 15, quini deni. | 30, tricēni. | 500, quingeni. |
| 6, sēni. | 16, seni deni. | 40, quadrāgēni. | 600, sexceni. |
| 7, septēni. | 17, septeni deni. | 50, quinquāgēni. | 700, septingeni. |
| 8, octōni. | 18, octoni deni. | 60, sexāgēni. | 800, octingeni. |
| 9, nōvēni. | 19, noveni deni. | 70, septuāgēni. | 900, nongeni. |
| | = undevicēni. | 80, octōgēni. | 1000, singula millia. |
| 10, dēni. | 20, vicēni. | 90, nōnāgēni. | 2000, bina millia. |

REM. 1. Au-dessus de 20, on peut mettre le plus petit nombre le premier avec ou sans *et* : *quini et viceni* ou *quini viceni*, pour *viceni quini*.

2. Le distributif *milleni* ne se trouve que dans Plaute; on le remplace par *millia* précédé de *singula*, *bina*, *terna*, *quaterna*, etc.

3. Les nombres distributifs s'emploient, au lieu des cardinaux, avec les substantifs dont le pluriel ne désigne qu'un seul objet : *bina castra* (deux camps), *bina littera* (deux lettres). *Duo castra* signifierait deux châteaux forts; *duæ littera*, deux lettres de l'alphabet. Dans ce sens, on emploie *uni* et non *singuli* (*una castra*, § 28); *trīni* et non *terni* (*trīna littera*).

4. Le génitif pluriel des nombres distributifs est ordinairement en *um* (§ 108), au lieu d'*orum* : *pueri senum septenumve denum annorum*, Cic. (des enfants de seize ou dix-sept ans).

§ 144. Adverbes de nombre.

Nous avons parlé, § 94, des adverbes de nombre qui répondent au français *une fois*, *deux fois*, *trois fois*, etc. Nous en avons employé plusieurs au § 142, pour multiplier les nombres ordinaux au-dessus de MILLE. Il ne sera pas inutile d'en offrir ici une liste méthodique.

| | | | |
|---------------|-----------------------|----------------------|------------------------|
| 1, sēmēl. | 11, undecies. | 21, semel et vicies. | 101, semel et centies. |
| 2, bis. | 12, duodecies. | 22, bis et vicies. | 200, dūcenties. |
| 3, tēr. | 13, terdecies, | 30, tricies. | 300, trēcenties. |
| | = tredecies. | | |
| 4, quātēr. | 14, quaterdecies, | 40, quadrāgies. | 400, quadingenties. |
| | = quatuordecies. | | |
| 5, quinquīēs. | 15, quinquies decies, | 50, quinquāgies. | 500, quingenties. |
| | = quindecies. | | |
| 6, sexies. | 16, sexies decies, | 60, sexāgies. | 600, sexcenties. |
| | = sēdecies. | | |
| 7, septies. | 17, septies decies. | 70, septuāgies. | 700, septingenties. |
| 8, octies. | 18, duodevicies, | 80, octōgies. | 800, octingenties. |
| | = octies decies. | | |
| 9, nōvies. | 19, undevicies, | 90, nōnāgies. | 900, noningenties, |
| | = novies decies. | | = nongenties. |
| 10, dēcies. | 20, vicies. | 100, centies. | 1000, millies. |

REM. 1. Au lieu de *semel et vicies* on dit aussi *vicies et semel* ou *vicies semel*; mais on ne peut pas dire *semel vicies*; car si l'on continuait ainsi, *bis vicies* signifierait quarante fois (2 fois 20); *ter vicies*, soixante fois (3 fois 20), et ainsi des autres.

2. Au-dessus de MILLE, on ajoute à *millies* les adverbes *bis*, *ter*, *quater*, etc.

| | |
|--------------------------|----------------------------------|
| 2000 fois, bis millies. | 200000, ducenties millies. |
| 5000, quinquies millies. | 500000, quingenties millies. |
| 10000, decies millies. | 1000000, decies centies millies. |
| 100000, centies millies. | = millies millies. |

3. Les adverbes en *es*, employés à l'énonciation d'une somme d'argent, supposent toujours l'ellipse de *centena millia*; ainsi *quinquies sestertium* veut dire cinq cent mille sesterces¹; *decies* un million; *vicies*, deux millions; *centies*, dix millions; *millies*, cent millions; *decies millies*, un milliard.

ADJECTIFS DÉMONSTRATIFS ET DÉTERMINATIFS.

I. Démonstratifs.

§ 145. 1. Nous avons vu, § 29, que le démonstratif *hic*, *hæc*, *hoc*, reçoit quelquefois l'addition de *ce* : *hicce*. Avec la particule interrogative *nē*, il en résulte les formes suivantes, qui sont fort usitées :

SING. N. *hiccinē*, *hæccinē*, *hoccinē*? Abl. *hoccinē*, *hæccinē*, *hoccinē*?
Acc. *hunccinē*, *hancinē*, *hoccinē*? PL. N. N. Acc. *hæccinē*?

Les cas où le simple ne se termine pas en *c*, par ex. *his-cine*, *hos-cine*, se rencontrent rarement. On ne dit pas du tout *huiccine*.

2. Le *ce* démonstratif est joint, dans l'ancien langage, à *ille* et à *iste*; mais la particule perd *e*, et la finale de l'adjectif subit une légère altération. Les principaux archaïsmes qui en résultent sont les suivants :

SING. N. *illīc*, *illæc*, (*illoc*) *illūc*. *istīc*, *istæc*, (*istoc*) *istūc*.
Acc. *illunc*, *illanc*, (*illoc*) *illūc*. *istunc*, *istanc*, (*istoc*) *istūc*.
Abl. *illōc*, *illāc*, *illōc*. *istōc*, *istāc*, *istōc*.
PL. N. N. Acc. *illæc*, *istæc*. PL. F. N. *istæc*.

3. On trouve dans Virgile *olli p. illi*; dans Lucrèce, *ollis p. illis*. C'est de ce radical que vient *ōlim* (autrefois), proprement, *dans ce temps-là*.

1. Monnaie romaine qui, au temps d'Auguste, valait à peu près 20 centimes ou 4 sous de notre monnaie actuelle, et qui s'appelait *sestertius*, *ii* (gén. pl. *-um p. -orum*). On trouve aussi, principalement chez les poètes, le neutre *sestertium*, *ii*, expression collective désignant mille sesterces.